



Association des
psychothérapeutes psychanalytiques
du Québec

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 27 septembre à 19h en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Geoff Clayden, Mme Marie-Michèle Bédard, M. Étienne Le Marois, Mme Salha Saida et Mme Lysianne Touchette

Sont absents : Mme Eva Bourbonnière, Mme Josée Kucharski.

1. Constatation du quorum

- Le quorum est respecté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Monsieur Le Marois PROPOSE l'adoption de l'ordre du Jour et monsieur Clayden SECONDE la proposition.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 avril 2021

- Monsieur Cardinal PROPOSE l'adoption du procès-verbal tel que modifié et monsieur Le Marois SECONDE.

4. Suivi des dossiers statutaires

4.1 Secrétariat : changement de fournisseur pour la ligne téléphonique et ajout d'internet.

- Le changement a été effectué pour une compagnie beaucoup moins dispendieuse. Il s'agit d'une téléphonie IP. L'internet a été installé dans le local et il y aura la possibilité de s'y connecter à partir de différents appareils. Des codes de connexions seront fournis aux membres et aux autres utilisateurs.

4.2 Vice-présidence : demande d'exemption de taxes municipales.

- Monsieur Cardinal et monsieur Clayden ont participé à une rencontre d'information pour l'application à une demande d'exemption de taxes. Il s'agit d'une exemption offerte aux organismes à but non lucratif. Les 8 organismes de l'édifice se sont mis ensemble pour effectuer une demande. La démarche est en cours pour obtenir une exemption via la société d'habitation de la ville de Montréal et la commission municipale du Québec. La séance d'information avait lieu le 2 septembre. La date butoir pour le dépôt de la demande était le 15 septembre. Par ailleurs, la demande collective doit être déposée en novembre. Tous les documents à fournir ont été envoyés. Lors de la rencontre, certains questionnements ont été formulés quant au fonctionnement de l'APPQ à savoir si l'association correspondait effectivement à un organisme à but non lucratif. Même si un organisme parmi les 8 ne remplis pas les critères, la demande collective est tout de même recevable. Advenant une réponse favorable, l'exemption serait rétroactive pour 2020 et 2021. Le coût des taxes municipales étant de 3225\$, en cas d'exemption, l'APPQ recevrait ce montant rétroactivement à compter de 2020.

4.3 Médias sociaux : accueil d'Eva Bourbonnière et suivi des activités en cours.

- Madame Bourbonnière s'intègre dans ses fonctions avec l'aide de Madame Dixon. Cette dernière lui partage les informations quant au politique de publicité avec les autres partenaires.



- Un intérêt est évoqué pour développer des partenariats afin d'augmenter la publicité. Madame Bédard propose une réflexion quant à la possibilité de s'affilier auprès d'Université. Monsieur Le Marois partage les tentatives auparavant effectuées auprès de l'UQTR qui furent infructueuses.

4.4 Séminaires accueil de Marie-Michèle Bédard et suivi des activités en cours.

- Madame Bédard partage sur son intégration. Elle est répondante pour le séminaire de Mme Argant-Le Clair. Elle n'a pas encore eu de contact avec les autres présentateurs, mais prévoit une prise de contact pour effectuer les présentations.
- Elle partage sur la problématique de la disponibilité des documents demandés au cours du séminaire de Mme Argant-Le Clair. Madame Saida propose de demander au présentateur de fournir une copie des lectures suggérées.
- Quant au déroulement des séminaires, monsieur Harutunyan n'avait envoyé aucun document avant la date de début de son séminaire. Monsieur Cardinal l'a relancé et il s'est avéré que ce dernier avait été absent pendant l'été. Un enjeu quant à l'accréditation de ce dernier est soulevé. Il est convenu de proposer à monsieur Harutunyan d'aborder cet aspect avec les participants, à savoir que s'ils tiennent à l'accréditation, la première rencontre ne pourra malheureusement l'être. Le séminaire comprend 4 participants.
- Monsieur Le Marois partage sur les démarches d'accréditation. L'OPQ aurait une certaine flexibilité quant aux demandes d'accréditation. Les démarches pour les séminaires autres que celui de monsieur Harutunyan ont été effectuées. Monsieur Le Marois informe le comité quant aux séminaires en cours. Dr. Reid a décidé de poursuivre en ZOOM. Mme Argant-Le Clair tenait au présentiel, mais a ouvert la possibilité au ZOOM. Monsieur Lefevre reprend celui de Madame Hamel. Enfin, monsieur Gaumond a décidé d'annuler le séminaire qu'il était sensé offrir cette année. Le processus de remboursement est en cours pour les participants étant inscrit dans le séminaire de monsieur Gaumond. Monsieur Benhaim serait peut-être intéressé à donner un séminaire ainsi que monsieur Gilliéron.

4.5 Journées cliniques : processus d'accréditation à l'OPQ (madame Saida) et suivi des activités en cours.

- Madame Saida partage un questionnement quant aux démarches pour effectuer les accréditations, à savoir si ce ne pourrait pas être les formateurs. Monsieur Le Marois partage son fonctionnement, soit d'envoyer le formulaire à compléter aux formateurs qui le remplissent puis le retournent. Certains formateurs font déjà la démarche d'accréditation eux-mêmes alors que d'autres délèguent plutôt. Il y aura possibilité de prendre la gabarit de monsieur Le Marois et de l'envoyer au formateur, lequel devra ensuite le retourner au responsable. Monsieur Cardinal va envoyer le canevas à madame Saida.
- Madame Saida propose d'effectuer des partenariats avec d'autres associations pour la publicité des activités, soit l'APQ. Une réflexion est effectuée quant à l'augmentation de la visibilité. Il s'agira d'en discuter avec madame Bourbonnière.
- Un retour est effectué sur la dernière journée clinique. Le nombre de participant était faible, mais cela permettait une plus grande ouverture aux questions. La deuxième partie de la journée clinique portant sur la confusion de langue est accessible sans avoir participé à la première partie.



5. Suivi de la trésorerie

5.1 État de la trésorerie au 27-09-2021

- En date d'aujourd'hui le solde bancaire est de 36 261,99\$. Ce solde comprend le compte courant. Le compte Paypal (actif) s'élève pour sa part à 1 557,84\$. Le total est de : 37 819,83\$
- Les impôts ont été complétés de 2018 à 2020.
- Madame Nicole Labbé a proposé sa candidature pour occuper le poste de trésorière.

6. Suivi des demandes d'admission.

6.1 Candidature membre en formation.

- 4 nouvelles candidatures comme membre en formation ont été déposées au comité d'admission.

7. Varia

7.1 Médiathèque et bibliothèque.

- Monsieur Cardinal informe le comité exécutif de l'existence d'enregistrement des conférences de monsieur Roussillon. Ceux-ci sont maintenant disponibles sur support USB et CD-R. Il est proposé de développer une médiathèque pour rendre ce contenu disponible via le site web. Des questionnements sont apportés quant aux modalités à adopter (frais ou gratuité et accès limité aux membres ou non). Monsieur Le Marois mentionne avoir les cassettes vidéos de ces conférences. Il semblerait que monsieur Jacques Langlois, sait où étaient les DVD de Roussillon, une vérification est à effectuer auprès de madame Joanne Lachance.
- Monsieur Cardinal mentionne avoir trouvé certains documents ayant été rédigés par les membres. Il propose de déposer les documents dans la bibliothèque du site web afin d'y inclure les textes des membres. Cela permettrait de mettre en évidence ce que les membres publient.
- Concernant le site web, madame Bédard, partage sur certains aspects rendant la recherche sur le site plus laborieuse. Monsieur Cardinal partage l'ouverture à effectuer des modifications sur le site web.
- Enfin, monsieur Cardinal effectuera un retour au comité exécutif concernant la médiathèque et la bibliothèque.

7.2 Colloque avec monsieur Magnenat.

- Monsieur Cardinal avait proposé à monsieur Magnenat d'effectuer un extrait vidéo qui pourrait être déposé sur le site web. Une relance a été effectuée, puis le projet a été abandonné.
- Un retour est effectué sur le colloque. Il est rapporté qu'il y avait une certaine inégalité entre les présentations, l'une étant plus claire et organisée que l'autre. Néanmoins, dans sa globalité l'évènement fut une réussite. Une réflexion est amorcée concernant la pertinence de reproduire l'évènement. Une préoccupation est évoquée quant à la manière d'aller chercher l'intérêt des jeunes. Les membres du comité s'entendent pour maintenir le contact avec monsieur Magnenat. Monsieur Cardinal invite les membres du comité à réfléchir à des sujets pour le prochain évènement.

8. Date et heure de la prochaine séance

- La prochaine réunion aura lieu le 25 octobre à 19h00



Association des
psychothérapeutes psychanalytiques
du Québec

9. Clôture de la séance

- La réunion se termine à 21h11.

Procès-verbal rédigé par Lysianne Touchette
Secrétaire au comité exécutif